

FRANCE - AFRIQUE DU SUD : DES LIENS DISCRETS QUI SE RESSERRENT

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France - Afrique du Sud à Pretoria, à Johannesburg et au Cap

9 au 13 mai 2017

Une délégation du groupe d'amitié France-Afrique du Sud, conduite par sa présidente Mme Michelle Demessine et également composée de M. Joël Guerriau, vice-président, et M. Louis-Jean de Nicolaÿ, secrétaire, s'est rendue en Afrique du Sud du 9 au 13 mai 2017.

Quatre ans et demi après le dernier déplacement du groupe d'amitié, la délégation s'est rendue à Pretoria, capitale administrative où se trouve l'ambassade de France, à Johannesburg, métropole à la très forte activité économique, et au Cap, siège du parlement.



Carte d'Afrique du Sud (Lesotho et Swaziland)

Arrivés au surlendemain de l'élection présidentielle française, les sénateurs ont pu mesurer le vif intérêt que les Sud-Africains portent aux événements se déroulant dans notre pays. Cet intérêt s'est manifesté tout au long des entretiens conduits par la délégation, mettant en exergue les relations déjà anciennes entre les deux pays et qui devraient, tant au niveau économique qu'au niveau politique, se consolider dans les années à venir.

I. Des liens étroits développés entre la France et l'Afrique du Sud au cours des dernières décennies

En raison notamment de sa richesse en ressources naturelles, du développement de son secteur financier et de la qualité de ses infrastructures, **l'Afrique du Sud entretient avec la France de bonnes relations économiques depuis la fin de l'apartheid.**

L'Afrique du Sud est le **2^e fournisseur de la France en Afrique subsaharienne**, derrière le Nigéria. En 2016, les véhicules et pièces automobiles représentaient 27,1 % des importations françaises depuis l'Afrique du Sud.

L'Afrique du Sud est aussi, dans cette région, le **1^{er} client de notre pays**, en particulier grâce aux bonnes performances de notre secteur aérospatial (les avions et engins spatiaux représentaient 19,3 % des exportations françaises vers l'Afrique du Sud en 2016).

Au total, la France est le **2^e fournisseur européen de l'Afrique du Sud**, derrière l'Allemagne.

Le solde de ces échanges est bénéficiaire pour la France, puisque l'Afrique du Sud se situe à la 16^e place de nos excédents commerciaux réguliers.

On compte aujourd'hui **365 entreprises françaises** employant près de 37 000 personnes en Afrique du Sud, tandis que plus d'une vingtaine d'entreprises sud-africaines sont présentes en France (comme Steinhoff, propriétaire de la marque Conforama), où elles emploient plus de 12 000 salariés.

Si les dispositions prises dans le cadre du **Broad-Based Black Economic Empowerment** (voir encadré) peuvent ralentir le développement des PME, comme l'ont confié à la délégation certains membres de la communauté française d'affaires du Cap et de Johannesburg, et pénaliser les entreprises françaises désireuses de garder un contrôle intégral du capital de leur filiale sud-africaine, les conseillers du commerce extérieur de la France rencontrés considèrent que ces politiques peuvent aussi, dans certains cas, représenter un **véritable avantage comparatif à l'égard des concurrents étrangers traditionnels** qui ne seraient pas encore implantés en Afrique du Sud.

Le Broad-Based Black Economic Empowerment

Le processus de réconciliation nationale engagé par Nelson Mandela a débouché à la fin des années 1990 sur un compromis historique entre la minorité blanche, détentrice des actifs économiques, et la majorité noire, au pouvoir depuis l'accession de l'African National Congress (ANC) à la présidence de la République en 1994.

Pilier du programme national de transformation du pays, le Black Economic Empowerment (BEE) a été mis en place pour rectifier les inégalités créées par l'apartheid en cherchant à transférer de façon équitable la propriété, la gestion et le contrôle des ressources financières et économiques de l'Afrique du Sud à la majorité de ses citoyens (« Black » désignant alors les Noirs, les métis, les Indiens et les asiatiques). De très nombreux accords ont ainsi été conclus pour qu'une part du capital des entreprises soit détenu par des Blacks.

Accusé de servir la seule élite noire, le BEE a été élargi en 2007 à un Broad-Based Black Economic Empowerment (B-BBEE), renforçant la politique d'intégration et comportant des clauses accordant des points supplémentaires aux entreprises employant des cadres blacks - surtout s'il s'agit de femmes -, à celles mettant en œuvre de bonnes politiques de formation ou encore à celles faisant appel à des entreprises sous-traitantes répondant elles-mêmes à ces critères.

Les entreprises ayant un chiffre d'affaires inférieur à 5 millions de rands sont officiellement exemptées de certificat B-BBEE. Si aucune loi n'oblige à se mettre en conformité avec les règles édictées par le B-BBEE et que seules les sociétés candidates à l'attribution d'un marché public doivent officiellement répondre à un certain nombre de critères, la nouvelle règle du jeu du commerce en Afrique du Sud, notamment par crainte de représailles économiques, est bien, de fait, le B-BBEE.

Représentante de l'*African National Congress* (ANC) pour la France, la Suisse et le Luxembourg, assassinée au matin du 29 mars 1988 alors qu'elle arrivait à son bureau, rue des Petites-Écuries dans le 10^e arrondissement de Paris, **Dulcie September est une figure de la lutte contre l'apartheid qui lie indéfectiblement la France à l'Afrique du Sud.**

La délégation s'est rendue à *Athlone High School*, établissement scolaire qu'elle a fréquenté et qui a noué un partenariat très actif avec le collège Dulcie September d'Arcueil, ville où elle s'était installée.

Mme Michelle Demessine a pu personnellement témoigner des liens que Dulcie September avait noués en France, notamment avec les membres du Parti communiste français, en évoquant, devant plusieurs élus locaux recevant la délégation au *Dulcie September Civic Centre*, la mémoire de son amie.



La délégation entourant, notamment, MM. Rashid Adams, conseiller municipal du Cap, et Howard Mackrill, principal d'Athlone High School, au Dulcie September Civic Centre

Programme du déplacement à Pretoria : Mardi 9 mai 2017

12 h 30 : Réception à la délégation de l'Union européenne à l'occasion des 60 ans du Traité de Rome

15 h 00 : Réunion de travail avec le service économique régional de l'ambassade, l'Agence française de développement (AFD) et Business France

17 h 00 : Entretien avec l'attaché de sécurité intérieure de l'ambassade et le conseiller régional en cybercriminalité

19 h 00 : Dîner de travail à la Résidence de France en présence de M. Roger Nkodo Dang, président du parlement panafricain

Programme du déplacement à Johannesburg :**Mercredi 10 mai 2017**

8 h 30 : Petit déjeuner avec les conseillers du commerce extérieur de la France

10 h 30 : Entretien avec le directeur et la présidente de l'Alliance Française de Johannesburg et visite de l'Alliance

12 h 30 : Déjeuner avec M. Raymond Quereilhac, consul général de France à Johannesburg, et M. Brice Sardain, vice-consul

14 h 30 : Visite du Musée de l'apartheid

II. Une volonté prometteuse, affichée de part et d'autre, de poursuivre le renforcement des liens entre les deux pays

En obtenant en janvier 2016 le label « French Tech », créé par le Gouvernement français en 2013 afin de favoriser la croissance des start-up hexagonales, la ville du Cap a prouvé qu'elle disposait d'un fort potentiel pour dynamiser une coopération croissante avec la France.

Seul pôle mondial de l'innovation, avec Abidjan, ainsi labellisé sur le continent africain, Le Cap compte bon nombre d'investisseurs français qui assurent la promotion de l'excellence française en matière d'entrepreneuriat, tout en cherchant à attirer les talents étrangers en France.



L'incubateur visité par la délégation, inauguré en février 2017, a été cofinancé pour moitié par une société dirigée par le français Christophe Viarnaud, principal animateur de la French Tech au Cap, et pour moitié par la *Small Enterprise Development Agency* (SEDA), agence gouvernementale sud-africaine de développement des petites et moyennes entreprises.

L'incubateur fournit une structure qui dispose de 70 emplacements dédiés à l'accélération de *start-up* et qui est destinée à accompagner sur une période de trois ans des entrepreneurs français mais aussi sud-africains dans leurs projets de création de sociétés dans la haute technologie.

Programme du déplacement au Cap : du 11 au 13 mai 2017**Jeudi 11 mai**

8 h 00 : Petit-déjeuner avec des membres de la communauté française d'affaires

10 h 00 : Visite de la French Tech à Century-City

12 h 00 : Entretien avec les députés M. Stevens Mokgalapa, shadow minister des relations internationales, et Mme Phumzile Van Damme, shadow minister de la communication et porte-parole nationale de l'Alliance Démocratique

13 h 00 : Déjeuner de travail avec la commission du tourisme de l'Assemblée nationale

14 h 00 : Entretien à la chambre haute du parlement (NCoP) avec Mme Masefako Dikgale, vice-présidente en charge des relations internationales, et M. Eddie Makue, président de la commission du commerce et des relations internationales

15 h 00 : Visite de la cave du Parlement avec M. Gerhardus Oosthuizen, ministre adjoint du sport, et plusieurs députés membres du Wine Forum

18 h 00 : Discussion croisée sur la thématique des femmes en Afrique du Sud et en France

20 h 00 : Dîner chez le Consul général, M. Xavier d'Argœuves, et son épouse, autour de membres de la communauté française du Cap

Vendredi 12 mai

10 h 00 : Visite d'Athlone High School, qui a noué un partenariat avec le collège Dulcie September d'Arcueil, dans le Val-de-Marne

11 h 00 : Entretien avec des élus locaux au Dulcie September Civic Centre

12 h 30 : Finger Lunch autour de la thématique environnementale

17 h 30 : Visite d'une propriété viticole à Franschhoek

Samedi 13 mai

7 h 30 : Excursion au Cap de Bonne Espérance

Ayant à cœur de poursuivre les discussions engagées lors des précédents déplacements du groupe d'amitié sur la **création d'un groupe homologue au parlement sud-africain**, la délégation a tenu à rencontrer Mme Masefako Dikgale, vice-présidente du *National Council of Provinces* (NCoP) - la chambre haute - en charge des relations internationales.



M. Eddie Makue, président de la commission du commerce et des relations internationales du NCoP, Mme Masefako Dikgale, vice-présidente du NCoP en charge des relations internationales, et la délégation sénatoriale

Outre les relations que l'Afrique du Sud entretient avec l'Union européenne par l'intermédiaire de ses institutions, notamment le Parlement européen, l'importance de l'échange direct avec chacun des pays de l'UE a été soulignée par Mme Dikgale. À ce titre, il a été précisé à la délégation qu'un **groupe de travail sur la gestion des relations avec les puissances étrangères** était en cours de constitution au parlement.

Si la présidence actuelle de l'Assemblée nationale se montre réservée sur la création de groupes d'amitié, dont les deux chambres sont à ce jour dépourvues, l'engagement formulé par le NCoP à cet égard est encourageant.

L'échange avec la commission du tourisme de l'Assemblée nationale a permis de révéler deux axes de travail sur lesquels l'Afrique du Sud souhaiterait bénéficier de l'expertise de la France.

Tout d'abord, la façon dont la France fait face au **terrorisme** dans le domaine du tourisme intéresse l'Afrique du Sud, dont la réputation est ternie par des problèmes d'**insécurité**.

En outre, au moment où la classe moyenne sud-africaine se développe, l'Afrique du Sud s'intéresse non seulement à la façon dont la France a su insuffler par le passé la culture du **tourisme domestique** mais aussi aux moyens dont elle dispose aujourd'hui pour l'entretenir.

La présidente de la commission, Mme Beatrice Ngcobo, a fait part de sa profonde volonté qu'un voyage d'études soit organisé en France sur ces sujets. Alors que des liens existent déjà entre différents établissements sud-africains et français (notamment l'École Ferrandi et le lycée hôtelier Alexandre Dumas de Strasbourg-Illkirch), la délégation française a appelé de ses vœux l'inscription d'un protocole de coopération sur le tourisme entre les deux pays.



Échange entre la délégation du groupe d'amitié et la commission du tourisme de l'Assemblée nationale sud-africaine, présidée par Mme Beatrice Ngcobo

*
* *
*

Sujet récurrent des échanges, le tourisme a été considéré par les membres de la délégation comme un thème d'étude pour les activités du groupe d'amitié dans les mois à venir.

Composition de la délégation

		
Mme Michelle DEMESSINE Présidente du groupe d'amitié Sénatrice du Nord (Communiste républicain et citoyen)	M. Joël GUERRIAU Vice-président du groupe d'amitié Sénateur de la Loire-Atlantique (Union Centriste)	M. Louis-Jean de NICOLAÏ Secrétaire du groupe d'amitié Sénateur de la Sarthe (Les Républicains)
Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_574.html		